



VILLE DE  
*La Baule*  
ESCOUBLAC

Le bulletin

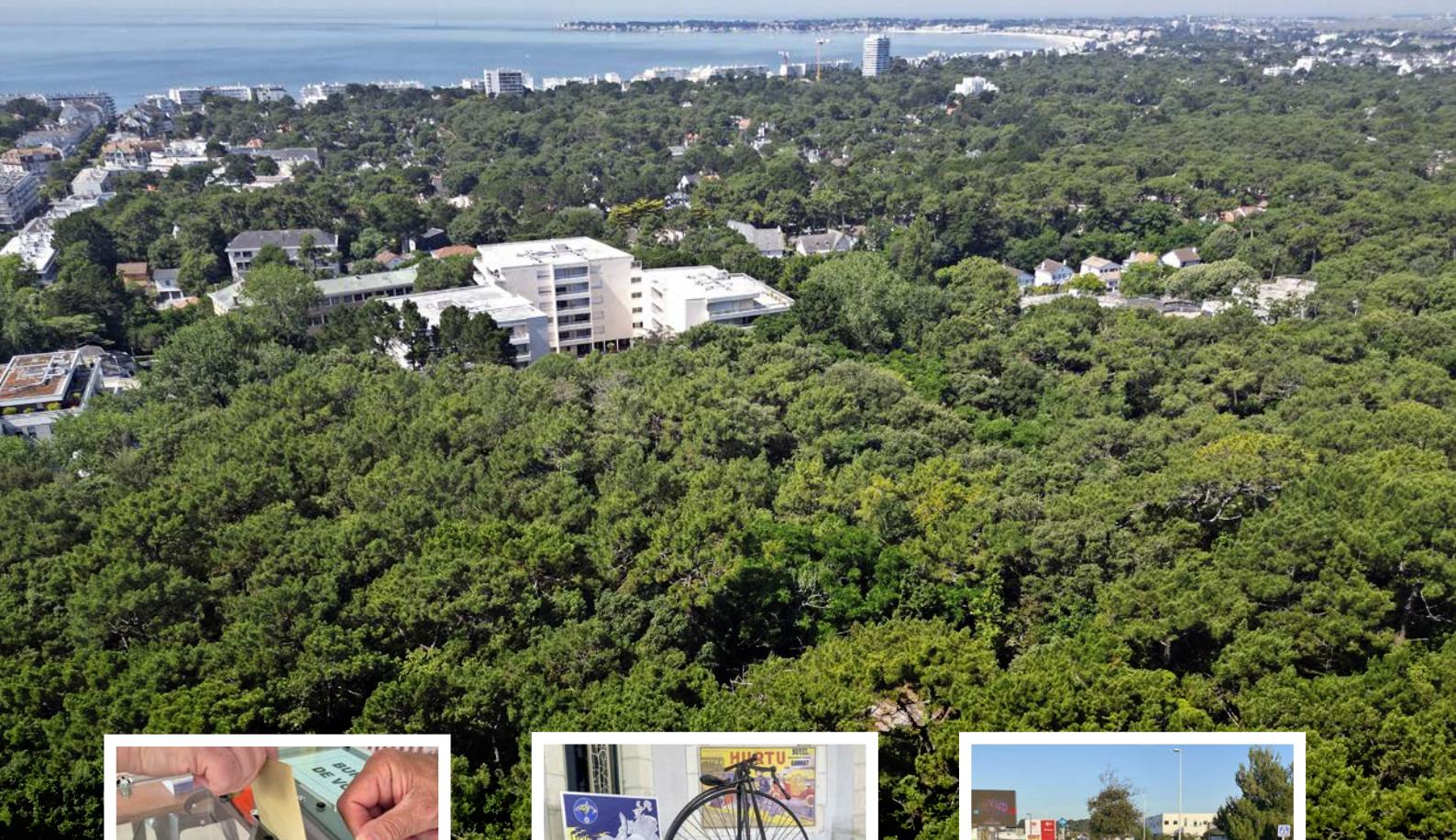
Journal d'informations municipales de la Ville de La Baule-Escoublac

Hiver 2025

#22

DOSSIER

# LA BAULE-ESCOUBLAC, LA VILLE-JARDIN NICHÉE AU BORD DE L'Océan



4



THÉMATIQUE 2025  
CLÔTURE DE L'ANNÉE  
VÉLO



13

15 ET 22 MARS 2026  
ÉLECTIONS  
MUNICIPALES

ZONE SALINES-BESLON  
VERS LE DÉVELOPPEMENT  
DE L'ENTRÉE DE VILLE

# SOMMAIRE

- 04** VIE MUNICIPALE  
**Élections municipales 2026**
- DOSSIER**
- 05** **La Baule-Escoublac,  
la ville-jardin nichée au  
bord de l'océan**
- 10** **Tribunes**
- 11** THÉMATIQUE 2025  
**Année du vélo**
- LA VILLE EN MOUVEMENT**
- 12** **Vers le développement de  
l'entrée de ville**
- 14** LA VILLE EN IMAGES  
**Hiver 2025**
- AGENDA**
- 16** **Décembre 2025  
à mars 2026**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Liberté Égalité Fraternité

**Insee**  
Mesurer pour comprendre  
En partenariat avec votre commune

**Recensement de la population 2026**

**VOS RÉPONSES AUJOURD'HUI CONSTRUISENT LA VIE LOCALE DE DEMAIN.**

**A partir du 15 janvier 2026**, une partie des logements et des habitants seront recensés pour mieux connaître son évolution, ses besoins

**Le recensement en 3 étapes :**

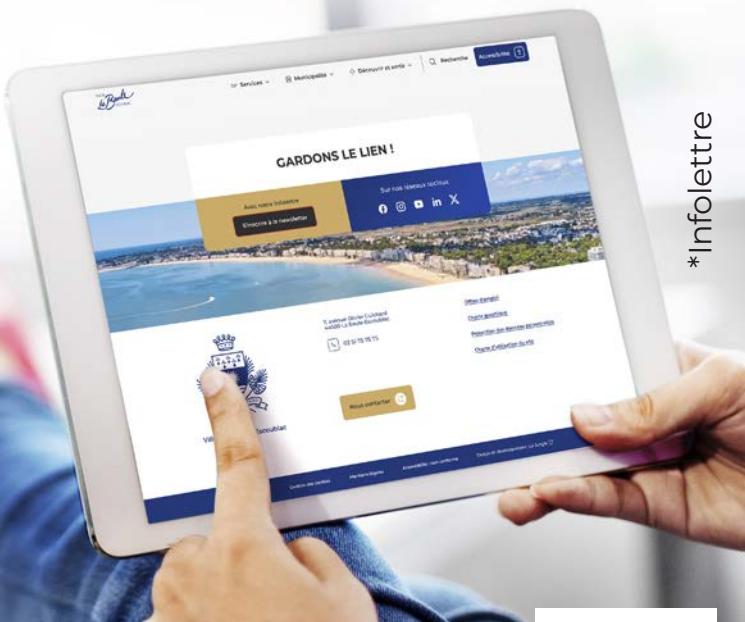
- Si vous faites partie de l'échantillon concerné, une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération.
- Un agent recenseur, recruté par la Ville, vous fournira une notice internet avec des codes de connexion dans votre boîte aux lettres ou en main propre.
- Suivez simplement les instructions indiquées sur la notice pour vous recenser en ligne.

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

[le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)

**NOUVEAU**

**GARDEZ LE LIEN AVEC VOTRE VILLE  
ABONNEZ-VOUS  
À LA NEWSLETTER\* !**



**labaule.fr**



**Directeur de la publication:**  
Franck Louvrier

**Rédacteur en chef:**  
Philippe Rouger

**Rédaction et mise en page:**  
Direction de la Communication

**Crédits photo:**  
Ville de La Baule-Escoublac | Adobe Stock.  
beeldbank.spaarnestadphoto.com |  
Macrovector - Freepik

**Création, mise en page:**  
Direction de la Communication

**Impression:** OFFSET 5

**Tirage:** 19 000 exemplaires

*Ne pas jeter sur la voie publique*

# ÉDITORIAL



Chères Bauloises, chers Baulois,

Au moment où ces lignes sont écrites, la loi de finances 2026 n'a toujours pas été votée par l'Assemblée nationale. Conséquence immédiate pour une ville comme la nôtre, nous ne savons toujours pas à quel régime nous allons être traités par l'État, alors que la situation financière d'ensemble reste catastrophique avec un déficit abyssal et que vraisemblablement, il sera demandé une nouvelle fois, en 2026, une contribution importante des collectivités locales au redressement des comptes publics. Il faut savoir que contrairement à l'État nous sommes dans l'obligation de voter un budget en équilibre !

Mais comme il nous faut bien avancer, nous avons néanmoins établi le budget de la Ville pour l'exercice 2026.

Celui-ci est à nouveau un budget de continuité et maturité.

Continuité, parce que nous poursuivons les grandes orientations budgétaires de notre municipé telles qu'initiées depuis le départ en 2020.

Et maturité, car au bout de ces 5 ans et demi de gestion, nous maîtrisons les enjeux et les contraintes auxquels nous sommes confrontés.

D'une façon générale, nous sommes capables de gérer au mieux notre budget sans avoir à augmenter les impôts et en ayant une gestion dynamique de la dette communale.

Toutefois, pour définir ces orientations budgétaires, il nous a fallu prendre en compte la situation économique générale ainsi que le rendez-vous crucial des élections municipales les 15 et 22 mars prochains. La prochaine équipe municipale doit trouver une situation financière saine et claire.

À ce sujet, à l'occasion du récent Congrès des maires qui s'est déroulé il y a quelques semaines à Paris, l'IFOP a publié une étude menée au niveau national auprès des résidents de communes de 5000 habitants et plus.

Cette enquête a mis en exergue quelques chiffres intéressants. Ainsi, sur l'appréciation du territoire par les questionnés, elle montre que, dans l'ensemble, 85 % des Français sont très ou assez satisfaits de vivre dans leur commune, alors que ce chiffre était de 84 % en mars 2020. Ce contentement monte à 87 % dans les villes de 10 à 20 000 habitants à l'année, comme la nôtre.

S'agissant de la satisfaction à l'égard du travail des élus locaux depuis juin 2020, nos concitoyens sont très ou assez satisfaits à 70 % au niveau national, chiffre équivalent pour les communes de notre strate démographique et identique à celui de mars 2020. Et 62 % des Français s'estiment satisfaits de leur maire, 65 % dans les villes de notre strate démographique.

“

***Divisions et démagogie n'ont pas leur place chez nous : quand on construit un équipement public, il n'est ni de gauche, ni de droite, il répond à un besoin de la population.”***

C'est juste un peu mieux qu'en juin 2020, puisque la satisfaction était alors de 64 %.

Si bien sûr il faut relativiser ces chiffres au niveau local, ils montrent une nouvelle fois que le mandat le plus apprécié des Français est celui de maire et d'élu local. Outre le fait d'être « à portée d'engueulade », il demeure le dernier repère républicain auquel nos concitoyens peuvent se référer.

Ces chiffres sont importants à souligner car, peut-être encore plus à La Baule-Escoublac qu'ailleurs, le scrutin municipal ne doit pas être parasité par les deux fléaux croissants que notre République subit, l'abstention et le parasitage par l'instabilité de la politique nationale que l'on ne souhaite pas importer dans notre commune.

Ce scrutin est en effet fondamental : il est celui qui a le plus d'incidences immédiates sur le quotidien de nos compatriotes. Il est donc primordial d'aller voter, surtout qu'à l'échelon d'une ville comme la nôtre, chaque voix compte.

Par ailleurs, divisions et démagogie n'ont pas leur place chez nous : quand on construit un équipement public, il n'est ni de gauche, ni de droite, il répond à un besoin de la population.

Quoi qu'il en soit, nous arrivons à la période dite de « la trêve des confiseurs » qui devrait nous permettre, loin du marasme ambiant, de nous aérer un peu les idées. Je vous souhaite à tous de pouvoir en profiter pleinement, en famille et avec vos proches.

*« Joyeuses fêtes de fin d'année.  
Prenez soin de vous ! »*

**Le Maire de La Baule-Escoublac**



# MUNICIPALE

## ELECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2026 POUR POUVOIR VOTER, IL FAUT S'INSCRIRE !

*En mars prochain, à l'issue du municipale en cours de six ans, les résidents de toutes les communes de France seront appelés à renouveler leur Conseil municipal.*

Ce scrutin représente un enjeu majeur car c'est son résultat qui entraîne le plus de répercussions sur la vie quotidienne de chacun. Il est donc primordial que les électeurs exercent leur devoir civique et aillent voter. Le préalable est de s'inscrire sur les listes



électorales. Cela peut se faire au plus tard jusqu'au vendredi 6 février 2026.

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Pour rappel, les propriétaires d'une résidence secondaire peuvent préférer voter dans la commune où ce deuxième bien est situé. ■

## VOTE PAR PROCURATION: UN DISPOSITIF SIMPLIFIÉ

*Depuis le 3 janvier 2022, le vote par procuration a été simplifié.*

Ainsi, il est désormais possible de donner procuration à un autre électeur même si celui-ci n'est pas inscrit dans la commune où l'on vote. Toutefois, ce mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour déposer une enveloppe dans l'urne. De même, un mandataire ne pourra détenir qu'une seule procuration établie en France.

3 possibilités pour établir sa procuration (quelle que soit l'option choisie, il faudra se rendre au commissariat pour faire contrôler son identité) :

- 1 – sur le site [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr)
- 2 – par le formulaire Cerfa n°14952\*02 accessible sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)
- 3 – par le formulaire Cerfa n°126668\*01 cartonné, remis en main propre par les autorités de

## MODALITÉS D'INSCRIPTION ET PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

- **En ligne** via le téléservice disponible sur [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr) (présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés)
- **En mairie** personnellement ou par l'intermédiaire d'un mandataire (présentation d'un justificatif d'identité, d'un justificatif de domicile et du formulaire Cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription)
- **Par courrier** (cachet de la poste du jour de clôture, en joignant un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et le formulaire Cerfa n° 12669\*02)

**NB : les inscriptions par mail sont irrecevables**

La liste des différents justificatifs acceptés est disponible sur [labaule.fr/services/etat-civil-et-citoyennete/elections/](http://labaule.fr/services/etat-civil-et-citoyennete/elections/)



police directement en guichet au commissariat. ■

Pour tout renseignement complémentaire :

[maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr)

## APPRENTISSAGE DE LA DÉMOCRATIE

### LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ) 2025-2026

*Les jeunes Baulois ont montré le chemin à leurs ainés avec quelques mois d'avance, en désignant leur nouveau CMJ, Conseil municipal des jeunes.*

Elu tous les ans pour la durée de l'année scolaire, cette structure d'apprentissage et d'initiation à la vie publique s'est réunie le 14 octobre dernier pour procéder à l'élection du nouveau maire du CMJ et de ses trois adjoints.

C'est ainsi Capucine Marchand qui a été désignée comme édile du CMJ pour le mandat 2025-2026. Élu depuis 2020, élève de 4<sup>e</sup> au collège Grand Air, Capucine a toujours été dynamique, présente, engagée et volontaire dans toutes les actions du CMJ. Souhaitant depuis longtemps être maire, elle a persévérez et se trouve

aujourd'hui justement récompensée après plusieurs années d'implication.

Les adjoints au maire élu des trois commissions élus sont :

- Maël Papin, ancien maire du mandat 2024-2025, à la commission Sport, culture et loisirs ;
- Valentine Le Corre à la commission Citoyenneté, solidarité et intergénération ;
- et Antoine Bruneau à la commission Environnement et santé.

Le CMJ sert aussi pour ses jeunes membres à apprendre à s'exprimer, à argumenter, à

défendre ses idées, et tous le font avec une grande maturité.

Ainsi Maël Papin, toujours enthousiaste et pugnace, dans la poursuite de son engagement, est intervenu lors de la séance pour revenir sur son mandat de maire lors de l'exercice précédent. Il s'est exprimé avec beaucoup de justesse et de clarté, et l'Assemblée l'a félicité pour la qualité de son engagement et la représentation qu'il a assurée du CMJ. ■



# LA BAULE-ESCOUBLAC, LA VILLE-JARDIN NICHEE AU BORD DE L'OCEAN

*Après sa baie, l'élément naturel qui singularise le plus La Baule-Escoublac est sa magnifique pinède qui jouxte la première, formant un patrimoine architectural et forestier rare : 6000 villas remarquables au milieu de plus de 70 000 arbres recensés. Cependant, ce paysage singulier qui contribue à l'incomparable qualité de vie de la commune est fragile : la prudence est de mise pour le protéger.*

## UNE POLITIQUE DE L'ARBRE QUASIMENT INÉDITE EN FRANCE

**L'arbre est ici un élément essentiel du paysage : il en est autant un symbole qu'une contribution au bien-vivre des habitants.**

C'est pourquoi la politique de préservation du patrimoine arboré de La Baule-Escoublac est exceptionnelle et quasiment unique en France. Beaucoup de villes nous l'envient, alors même qu'aujourd'hui la prise en compte des enjeux environnementaux est plus que jamais présente.

Au début des années 90, suite au constat d'un déclin de la pinède, Olivier Guichard, alors maire de la commune, organise avec l'INRA (Institut national de la recherche agricole) un colloque sur le thème de l'arbre à La Baule-

Escoublac : ce sera le point de départ de la politique de préservation de l'arbre sur la commune. Le principal intérêt ciblé alors était le paysage, la « ville-jardin ».

Aujourd'hui, les intérêts des arbres sont mieux identifiés :

- ▶ le bien-être de la population dans un espace ombragé et la lutte contre les îlots de chaleur avec le réchauffement climatique qui va s'accentuer ;
- ▶ la biodiversité très importante grâce aux arbres, l'espèce la plus visible sur La Baule-Escoublac étant l'écreuil ;
- ▶ le paysage singulier et rare en France de notre ville, en particulier au niveau de La Baule-les-Pins. ■

## CHANGEMENT CLIMATIQUE DES ESSENCES PLUS ADAPTÉES, UNE NÉCESSITÉ

**En raison du changement climatique, le service des Espaces verts doit s'adapter en changeant les espèces végétales plantées, en cherchant notamment celles qui sont moins gourmandes en eau.**

Sont ainsi plantés de plus en plus de végétaux méditerranéens et de climat doux, notamment pour les arbustes et plantes vivaces.

Concernant les arbres, les pins, bien adaptés au sol et à notre climat, continuent à être plantés en diversifiant toutefois les essences. En revanche,

certaines sont de moins en moins appropriées, comme le chêne pédonculé, pourtant l'arbre emblématique de nos régions, ou encore le hêtre, le frêne, le peuplier, le châtaignier... Ces arbres ne supportent pas les canicules et sécheresses à répétition.

En plus du chêne vert sont donc maintenant plantées des essences comme le chêne-liège, l'érythrine de Montpellier, le chêne chevelu, le micocoulier, l'aulne de Corse et le sophora. ■

## RÈGLEMENTATION

- ▶ Pour toute coupe et/ou abattage d'arbre, une déclaration préalable doit obligatoirement être déposée si l'arbre :
  - se situe dans le SPR (Site patrimonial remarquable) ;
  - se situe dans un Espace Boisé Classé (EBC), Remarquable (EBR) ou dans un Élément de Paysage à Protéger repéré au PLU (Plan local d'urbanisme) ;
  - fait partie des essences protégées définies par le PLU.

▶ Pour tout abattage et dans la mesure du possible, des replantations compensatrices sont exigées.

▶ Les arbres situés en dehors des zones de protections et réglementations spécifiques sont quant à eux soumis au Code civil et ne bénéficient donc que de très peu de protection. Toutefois, les services techniques de la Ville apportent systématiquement leurs conseils pour orienter au mieux l'usager sur la manière dont il doit intervenir auprès de son arbre. Ces conseils visent à réduire les différences de niveau de protection des arbres sur le territoire.

▶ Les élagages sont également soumis à une demande d'autorisation, principalement dans les zones réglementées. Le but est d'éviter la mutilation parfois catastrophique des arbres. Là encore, les services techniques de la Ville interviennent pour conseiller les résidents baulois sur les meilleures techniques d'élagage permettant de conserver les arbres en bonne santé. Avec le temps, ils ont également tissé un réel lien de partenariat avec de nombreuses entreprises locales de paysagistes qui adoptent de plus en plus les bonnes pratiques pour l'élagage.

▶ Dans la grande majorité des cas, le dépôt du dossier de déclaration préalable d'élagage et/ou d'abattage fait l'objet d'un rendez-vous sur site (plus de 500 par an).

▶ Chaque demande est unique et chaque cas est ainsi étudié avec une très grande attention par les techniciens de la direction des Espaces verts, en essayant de satisfaire les demandeurs tout en préservant l'arbre qui est l'ADN de La Baule-Escoublac. Le patrimoine arboré se trouve principalement sur le domaine privé, c'est donc l'affaire tous. ■



# UN RARE PATRIMOINE ARBORÉ À PROTÉGER

*Si sa pinède exceptionnelle de 70 000 arbres fait la fierté de la Ville, il convient cependant de veiller précieusement à préserver ce rare espace naturel, susceptible de subir des attaques de différents prédateurs.*

## LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

**La chenille processionnaire du pin est un insecte ravageur de cette espèce, urticant pour les humains et les animaux.**

**Présente depuis plusieurs années dans notre région, elle pose un véritable enjeu écologique et sanitaire. Il est donc essentiel de mieux comprendre cette espèce et les risques qu'elle peut engendrer.**

### Le cycle de vie de la chenille processionnaire

Le cycle de vie de la chenille processionnaire peut être très variable en fonction de la région et du climat:

- ▶ Les papillons émergent du sol de juin à octobre. Les femelles peuvent pondre jusqu'à 200 œufs sur les aiguilles de pin.
- ▶ Dès l'éclosion, environ 1 mois plus tard, les chenilles tissent un réseau de soie pour former un nid. La nuit, elles se déplacent en procession, dans le même arbre, pour se nourrir des aiguilles de pin.
- ▶ Les chenilles, arrivées au 5<sup>e</sup> mois de développement, forment une procession entre décembre et avril à la recherche d'un endroit où s'enfouir dans le sol.

Les chenilles processionnaires sont responsables de nuisances tant pour les arbres, les humains que les animaux.

Pour ceux-ci, la libération de leurs poils microscopiques qui

s'accrochent aux tissus (peau et muqueuse) peut entraîner des réactions allergiques cutanées (boutons), des irritations oculaires et des problèmes respiratoires.

Le risque pour les animaux de compagnie est d'autant plus important si les chenilles sont ingérées. Une visite vétérinaire est recommandée de toute urgence.

Ces poils urticants restent actifs même après la mort des chenilles, il est donc important de ne pas manipuler celles-ci, même mortes, ainsi que les nids.

Pour les arbres, leur présence dans les pins entraîne une défoliation importante, les affaiblissant et les rendant plus vulnérables aux maladies et aux intempéries, tout en ralentissant leur croissance.

### Lutter contre la chenille processionnaire

Différents moyens de lutte sont possibles en fonction de la saisonnalité:

- ▶ **La lutte mécanique**, qui consiste à retirer et détruire les nids avant le début des processions. Cette intervention doit être réalisée par un professionnel utilisant des équipements de protection.
- ▶ **La lutte microbiologique**, qui consiste à pulvériser sur les pins atteints une substance à base de bactérie de Thuringe. Il s'agit du mode de lutte le plus courant, efficace contre les chenilles et non toxique pour les hommes et les mammifères.



► **Le piégeage des chenilles** lors de leur descente le long du tronc est possible grâce à un système composé d'une gouttière avec un sac de terre. La manipulation de ce type de piège lors du retrait nécessite des équipements de sécurité car de nombreuses soies urticantes peuvent s'y trouver.

► **Le piégeage des papillons** grâce à un piège à phéromones, qui se fait de mai à septembre. Ce piège consiste à attirer et capturer les papillons mâles grâce à une hormone de synthèse, réduisant ainsi la reproduction de l'espèce dans la zone.

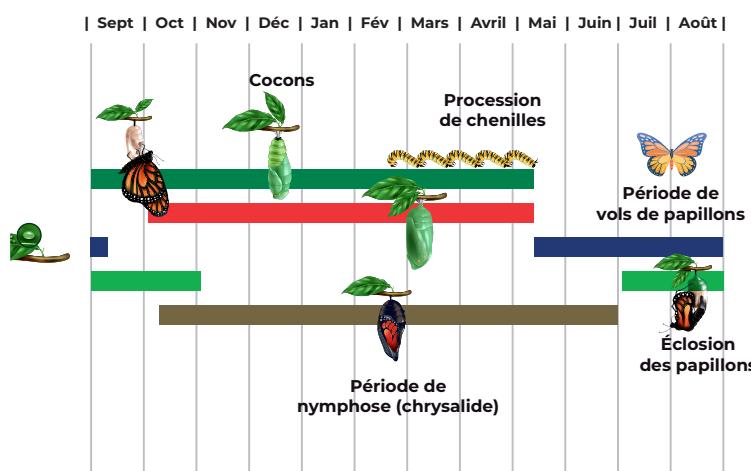
► **La lutte biologique par préation**, avec la pose de nichoirs à mésanges et abris à chauves-souris. C'est une solution relativement simple qui permet d'attirer dans la zone concernée les prédateurs naturels de la chenille processionnaire.

Ce travail de fond porte ses fruits, notamment la lutte biologique incluant le plus possible les particuliers: l'infestation est en baisse constante et l'on voit beaucoup moins de nids qu'il y a 10 ans. ■

## PARTENARIAT

La Ville de La Baule-Escoublac a conclu un partenariat avec l'association Polleniz et finance le mode de lutte choisi à hauteur de 25 %. Cette subvention est déduite de votre facture dans le cadre de la lutte collective sur la commune. Des moyens de lutte collective sont proposés en adhérant à l'association. Toutefois, vous pouvez choisir de vous équiper directement auprès de fournisseurs ou magasins mais ce n'est pas subventionnable.

**Polleniz: 02 40 36 83 03  
polleniz.fr ■**



# L'HERBE DE LA PAMPA

**Il s'agit d'une plante ornementale originaire d'Amérique du Sud, introduite en France au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Souvent appréciée par son aspect décoratif, elle est aujourd'hui reconnue comme une espèce invasive présentant des risques pour la biodiversité.**

Voici quelques caractéristiques de l'espèce :

- ▶ Cette plante vivace de grande taille peut atteindre jusqu'à 4 m de hauteur.
- ▶ Elle présente de longues feuilles étroites et coupantes, de couleur vert-gris, formant une touffe dense.
- ▶ Elle est appréciée pour ses grandes inflorescences plumeuses, blanches ou rosées, qui apparaissent l'été.



## LE FRELON ASIATIQUE

**Arrivée en France dans les années 2000, la présence de cette espèce invasive sur notre territoire est un problème croissant: elle représente une menace pour la biodiversité et peut constituer un risque pour la sécurité humaine.**

Le frelon asiatique se reconnaît par plusieurs traits distincts :

- ▶ Il mesure entre 2 et 3 cm.
- ▶ Son thorax est entièrement noir, tandis que son abdomen est brun foncé marqué par une bande orangée sur l'un de ses segments.
- ▶ Ses pattes présentent des extrémités jaunes.
- ▶ Les nids de frelons asiatiques sont souvent sphériques ou en forme d'œuf. Ils se trouvent fréquemment en hauteur, suspendus dans les arbres ou parfois sous les toits.

En comparaison, le frelon européen est plus grand, atteignant jusqu'à 3,5 cm. Son thorax est brun-rouge et son abdomen est jaune rayé de noir. Ses nids sont souvent construits dans des cavités (arbres creux, granges...).

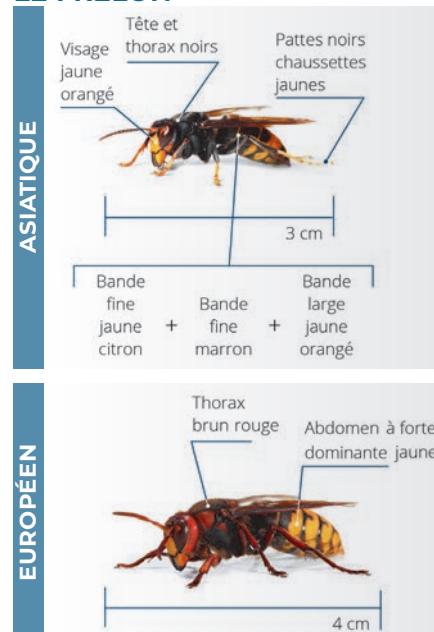
La prolifération du frelon asiatique a des effets néfastes :

- ▶ **Pour l'environnement:** cet insecte est un redoutable prédateur d'abeilles et de nombreux autres pollinisateurs, qui sont essentiels à notre environnement. Sa présence

Malheureusement, ses graines légères sont facilement disséminées par le vent et peuvent être transportées sur plusieurs kilomètres. Or cette capacité à se propager en fait une menace pour les écosystèmes naturels : en colonisant ces espaces, l'herbe de la pampa entre en concurrence avec les espèces locales, menaçant ainsi l'équilibre écologique. En effet, elle monopolise les ressources disponibles et dégrade les sols avec ses racines profondes.

Dorénavant, suite à l'arrêté ministériel du 2 mars 2023, la plantation, la vente, le transport et l'introduction de cette plante en France sont strictement interdits. Les propriétaires ayant cette plante sur leurs terrains sont encouragés à procéder à son arrachage, ou à défaut, à couper les inflorescences avant la libération des graines. ■

### LE FRELON



perturbe donc l'équilibre écologique.

- ▶ **Pour les humains:** le frelon asiatique devient agressif lorsqu'il se sent menacé, notamment à proximité du nid. Sa piqûre provoque de vives douleurs et peut provoquer une réaction allergique sévère.

Dans le but de limiter les risques et de freiner son expansion, il est recommandé d'inspecter régulièrement son environnement (arbres, haies, toits, abris...) et de ne pas laisser des aliments sucrés à l'extérieur.

### En cas de présence d'un nid

Si un nid est identifié, ne prendre aucun risque !

Ne pas s'en approcher et ne pas tenter de le détruire par soi-même : ces interventions doivent être réalisées par des professionnels, équipés et formés.

Il faut contacter rapidement la mairie pour qu'une vérification soit réalisée : si cela est avéré, une intervention par des professionnels sera programmée dans les plus brefs délais. ■



### PRISE EN CHARGE

Grâce à un partenariat entre Cap Atlantique La Baule-Guérande Agglo et l'association Polleniz, le reste à charge pour le particulier s'élève à 55 € TTC pour cette intervention, quel que soit son coût réel (lequel peut varier de 70 € à plus de 1000 € en fonction de la situation et de la hauteur du nid).

Polleniz: 02 40 36 83 03. ■



# UNE VÉRITABLE VILLE-JARDIN

## FORÊT D'ESCOUBLAC

### LA VILLE DÉPLOIE SON PLAN DE PRÉVENTION

**Le principal risque pour le patrimoine arboré baulois demeure celui de l'incendie. Pour y faire face, la Ville a déployé « Vigi-forêt », un véritable plan de prévention des accidents et des incidents dans son domaine forestier, en collaboration avec les services de pompiers concernés qui effectuent régulièrement des repérages.**

À l'attention du public, des bornes de repérage ont été installées pour faciliter la localisation du sinistre, tandis qu'une signalétique préventive a été mise en place.

En parallèle, la forêt a fait l'objet d'un zonage pour faciliter l'accès des secours et les chemins ont été élargis pour permettre le passage des véhicules d'intervention.

En complément, les bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) ont suivi une formation adaptée pour apporter soutien et assistance à la population et appui logistique aux secours.

La forêt communale d'Escoublac appartient à notre patrimoine boisé commun: la prévention des risques et l'amélioration des alertes sont donc l'affaire de chacun. ■



## LES FACETTES DE LA VILLE-JARDIN



Chaque année, la Ville organise dans le cadre de la politique de l'arbre la « Semaine de l'arbre ». Au moment des vacances de la Toussaint, ce sont ainsi plus de 400 jeunes plants d'arbres qui sont distribués aux résidents baulois.



**La Baule-Escoublac reste titulaire du prestigieux label « Quatre Fleurs » depuis 36 ans ! Cette distinction très qualitative est décernée tous les trois ans par le jury national des « Villes et Villages Fleuris ». Ce label, dont le Maire est le président régional, traduit la reconnaissance de notre engagement pour la valorisation de notre cadre de vie et la préservation de notre patrimoine naturel de notre ville-jardin.**



La ville-jardin, c'est aussi l'accès pour tous au jardinage. C'est le rôle des jardins partagés du Mésoré qui met à disposition 120 parcelles pour ceux qui veulent profiter d'un potager, ainsi qu'un conservatoire d'herbes rares et un verger avec différentes essences.



Chaque année, pendant les vacances de Pâques au parc des Dryades, la Ville propose « La Baule en fleurs ». Stands, animations diverses... tous les jardiniers « en herbe » peuvent le temps d'un week-end y faire des achats, échanger avec d'autres amateurs, recevoir des conseils...



La Ville a initié cette année l'opération « Une naissance, un arbre » : plusieurs arbres ont ainsi été plantés dans le parc de la Torre pour chaque petit Baulois né depuis août 2024.

Elle vise à marquer l'arrivée d'un enfant dans notre ville-jardin de façon remarquable avec un arbre, symbole de vie, de croissance, d'équilibre et d'avenir pour toute notre société. Celle-ci, respectueuse des enjeux environnementaux, se déploie avec les générations à venir.

## UN OUTIL PRÉCIEUX POUR RÉGULER LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE L'INDICE DE CANOPÉE

**Cet indice mesure la couverture arborée de la commune (à partir d'une hauteur de 3 m) et son évolution par rapport à des cartes de 1939, et entre 2012 et 2020, ceci par secteurs géographiques.**

Il peut ainsi être utilisé à la parcelle en l'accompagnant de codes couleur montrant les espaces construits, les espaces minéralisés et les espaces verts.

Par extension, l'indice de canopée correspond à la surface d'ombre au sol que procurent les arbres sur un territoire donné. À La Baule-

Escoublac, il est encore particulièrement élevé, à 28,39 %.

Cependant, cet indice connaît, année après année, une légère baisse, en raison de plusieurs facteurs :

- ▶ Suppression d'arbres de grandes tailles, autorisée ou non, remplacés par des jeunes arbres (entre 60 et 75 % des cas).
- ▶ Les parcelles constructibles sont de plus en plus petites, empêchant la plantation d'arbres d'importance.
- ▶ Il ne reste quasiment plus d'espace du domaine public où



I'on peut encore planter de grands arbres.

La politique de l'arbre de la commune permet de maintenir un indice de canopée conséquent, qui va quand même continuer de baisser inéluctablement. ■

## URBANISME

### UNE VOLONTÉ DE RENATURATION DES SITES

**La Ville a décidé de mettre en place une politique volontariste de renaturation d'un maximum de ses sites.**



Le parvis devant la maison de quartier du Guézy a été la première réalisation majeure : 324 m<sup>2</sup> ont ainsi été renaturés.



Prochainement sera réalisée la renaturation de la cour de l'école du Bois Robin à Escoublac. Ce projet de 500 m<sup>2</sup> est en cours de finalisation entre les élèves d'une classe, les enseignants et les services techniques municipaux.



Cet hiver sera également renaturée la moitié d'une allée à l'usage aléatoire face au Palais des congrès et des festivals Jacques Chirac - Atlantia, soit 440 m<sup>2</sup>.

## PROPRETÉ URBAINE

### CONTRE LES MAUVAISES HERBES, LE DÉSHERBAGE THERMIQUE

**Comme dans toutes les communes, des mauvaises herbes peuvent proliférer sur la voirie bauloise, au bord des trottoirs, entre des pavés ou des dalles... Pour maintenir sa voirie propre, la Ville a fait le choix du désherbage thermique.**

Cette prestation est réalisée depuis un peu plus de quatre ans par la même société privée dans un certain nombre de voies et espaces minéralisés de la commune. Le désherbage est fait à l'eau chaude, procédé écologique qui permet d'obtenir un rendement optimal.

Les techniciens de la société effectuent ainsi quatre passages de désherbage thermique par an (deux au printemps, deux en

automne) sur des sols de diverses qualités (sur la voie, les trottoirs, certains parkings, sur l'esplanade Benoit...). Leurs interventions sont parfois compliquées par le stationnement des véhicules, la circulation, l'accessibilité à certains trottoirs et accotements, le niveau de dégradation des sols... Quand c'est possible, en fonction de la largeur du trottoir et son accessibilité, un seul intervenant dans le véhicule avec la rampe peut suffire, mais le plus souvent deux opérateurs sont nécessaires, dont un à pied qui effectue le traitement avec une lance, de même quand les espaces sont peu accessibles, autour des potelets, du mobilier urbain... En moyenne, il faut à ces techniciens 14 à 15 jours



pour effectuer le désherbage sur la totalité des sites par période d'intervention.

Le coût de cette prestation, qui donne entièrement satisfaction, se situe entre 70 000 et 80 000 € par an. ■



**LA BAULE AUDACIEUSE**

Les 15 et 22 mars prochains, les électeurs baulois vont être appelés à se déterminer pour le futur qu'ils souhaitent pour leur ville en élisant leur nouveau conseil municipal.

Il y a 5 ans, ils avaient fait confiance à notre projet de La Baule audacieuse, et les faits leur ont donné raison : au rythme d'un conseil municipal par mois, nous avons ainsi quasiment rempli les neuf dixièmes de nos engagements, en priorisant les principaux.

Ainsi, en matière de sécurité, nous avons d'une part triplé les effectifs de la Police municipale, et d'autre part nous avons couvert l'intégralité du territoire de la commune avec des caméras de vidéoprotection opérationnelles.

Nous avons également lancé de façon concrète l'immense chantier de la réhabilitation de notre promenade de mer, dont nos prédécesseurs faisaient mine de ne pas en voir l'urgente nécessité environnementale. Pourtant, il était plus que temps : au-delà d'être le principal atout d'attractivité de notre ville, cette façade littorale qui nous sert de protection contre la montée des eaux était dans un état pitoyable, s'effondrant par endroit.

Mieux, nous l'avons fait en réussissant à financer cet immense projet, complexe et couteux, pour les dix ans à venir sans obérer les autres investissements que nécessitent notre ville.

Ainsi, en cinq ans, nous avons investi près de 130 M € dans l'entretien et la rénovation de la voirie (enrobé, accotements, trottoirs, équipements urbains, enfouissement des réseaux, signalétique), avenue de Lattre, bourg d'Escoublac.... soit 50 M € de plus que lors du mandat de l'équipe précédente.

Surtout, nous l'avons fait sans augmenter la pression fiscale et en maîtrisant complètement l'endettement de la commune.

Loin de la vacuité, des postures de façade et des aventures personnelles de nos concurrents, les résidents baulois peuvent continuer de compter sur nous : nous conservons les mêmes détermination et engagement total au quotidien pour poursuivre ce projet commun.

Contact: labaule.audacieuse@gmail.com

**AVENIR**

À l'heure où les défis de notre commune exigent rigueur, vision et sens des priorités, les choix budgétaires de la majorité municipale suscitent de vives interrogations. Alors que les besoins en voirie sont criants: chaussées abîmées, trottoirs dégradés, signalisation vétuste, les moyens alloués restent insuffisants.

Dans le même temps, la municipalité investit dans un cimetière animalier et un simulateur de chute libre. Si ces projets peuvent avoir leur place, ils semblent bien éloignés des urgences du quotidien. Quelle est leur réelle utilité pour les Baulois ?

En application de l'article 9 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux.

Dans le respect de la liberté d'expression, les tribunes sont publiées telles que la rédaction les a reçues.

**ENSEMBLE POUR LA BAULE-ESCOUBLAC**

La Baule à l'heure des choix utiles

À quelques mois des municipales de 2026, La Baule reste un territoire privilégié. Mais elle n'échappe pas aux tensions économiques, aux crispations sociales, aux exigences environnementales et à un besoin croissant de sécurité et de sens.

Les échanges avec les commerçants, riverains et associations confirment une attente claire: moins de postures, plus d'écoute, plus d'efficacité.

Notre ville a besoin d'un cap lisible, d'un projet solide, et d'une majorité qui rassemble au-delà des clivages.

Nous proposons de rassembler avec les Baulois autour de projets utiles, concrets, réalistes. La Baule doit rester une ville vivante toute l'année, équilibrée, ambitieuse et accueillante.

Le temps est venu de bâtir, avec les Baulois, une majorité de projets pour La Baule.

Jean-Yves Gontier

et les élus du groupe Ensemble pour La Baule-Ecoublac

[jean-yves.gontier@mairie-labaule.fr](mailto:jean-yves.gontier@mairie-labaule.fr)

**UN NOUVEAU CAP POUR LA BAULE-ESCOUBLAC**

Un cimetière animalier public va bientôt voir le jour dans notre commune, le premier de Loire Atlantique. Ce projet, qui répond au souhait d'offrir un lieu de souvenir à l'animal qui a partagé la vie du foyer, avait reçu un avis favorable en conseil municipal il y a quelque temps. Mais c'était oublier que, à La Baule, tout est plus beau mais plus cher. La première de trois tranches nous coûtera 372 000 euros, pour 12 tombeaux et 20 cavernes. A La Roche sur Yon, s'ouvre le premier cimetière animalier public de Vendée, pour une première tranche de 25 sépultures, pour un coût... de 18 000 euros. Même pour celles et ceux qui sont très attachés à leurs animaux, une telle dépense, face aux restrictions budgétaires qui se profilent, face à beaucoup d'autres besoins pour notre commune, pose question, et je la conteste.

Je voudrais saluer ici un autre visage, de ceux qui font aussi La Baule. Qui n'a pas rencontré Lionel à la gare et bénéficié de ses conseils précieux, toujours dans la bonne humeur, belle image du service public ? Un ami qui nous a quitté à la fin de l'été, à 61 ans.

Anne Boyé, Un nouveau cap pour La Baule-Ecoublac

Nous regrettons aussi le manque d'animations commerciales, notamment en cette fin d'année où La Baule devrait briller. Nos commerçants attendent un vrai soutien et une dynamique festive.

Le groupe Avenir appelle la mairie à redonner du sens à ses priorités: entretenir notre ville, soutenir le commerce local et répondre aux besoins concrets des habitants.

Laetitia ENGLISH, Jacques RENAUD, Caroline LE ROUX.

Contact: [groupe.avenirlabauleescoublac@gmail.com](mailto:groupe.avenirlabauleescoublac@gmail.com)

# THÉMATIQUE DE L'ANNÉE

# 2025

Vivons la Ville à Vélo!

Dans le cadre de ses années thématiques, la Ville avait décidé de consacrer 2025 au vélo. Bref retour sur 12 mois dédiés au deux-roues non motorisé.

## PLAN VÉLO

### FACILITER L'USAGE DU VÉLO POUR L'INCITER

**Dans un environnement qui y est propice, la pratique du vélo est en développement constant à La Baule-Escoublac.**

Elle est largement facilitée depuis 2020 par le développement année après année du plan Vélo, dans le

prolongement de la volonté municipale de faciliter l'usage des mobilités douces.

« 2025, Année du vélo » s'est placée dans cette continuité: outre les équipements, 47 km de linéaire vélo ont été atteints (contre 30 en 2020).



**En ouverture de cette Année du vélo, la ville a accueilli le 8 avril dernier la première étape de l'édition 2025 du Région Pays de la Loire Tour. Épreuve cycliste professionnelle en plein essor, elle a été suivie par 70 000 spectateurs sur le bord des routes et plus de 3,7 millions de téléspectateurs devant leur télévision.**



**Une cinquième borne solaire de gonflage (Escoublac).**



**Parkings à vélo collectifs et sécurisés (esplanade sud de la gare centrale SNCF).**



**Un box de 6 consignes sécurisées pour vélo, halte SNCF Lajarrige.**



**Sorte de jonction entre hier et demain, était également présent un vélo modèle 2025 ultratech inspiré du nautisme et de l'aéronautique fabriqué en France, alliant modernisme et matériaux plus anciens comme le bois.**



**« 2025, Année du vélo » s'est achevée sur une très belle exposition, « Rétro vélos », sorte de voyage dans le temps pour explorer l'univers des cycles anciens, avec de magnifiques engins prêtés par le château de Sceaux, musée départemental des Hauts-de-Seine.**

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### POURQUOI LE VÉLO EST SURNOMMÉ « LA PETITE REINE » ?

Cette expression date du XIX<sup>e</sup> siècle et provient des Pays-Bas, sous le règne de la reine Wilhelmine. En 1890, alors âgée de 10 ans, celle-ci se déplaçait fréquemment à vélo, ce qui avait conduit la presse française à populariser le terme « la petite reine » pour désigner la bicyclette. ■



**Traitement des giratoires, ici place de la Victoire.**



**La 5<sup>e</sup> Journée bauloise de l'inclusion a été l'occasion de faire une démonstration d'handibike. La Ville reste très attentive à l'accueil des PMR (personnes à mobilité réduite).**



**« 2025, Année du vélo » aura aussi été l'occasion d'intensifier l'initiation à la Sécurité routière pour les jeunes Baulois dans les écoles.**



### PETIT-BRETON, UNE LÉGENDE NATIONALE, UNE FIGURE LOCALE

L'exposition « Rétro vélos » a été l'occasion de ranimer dans les mémoires l'existence de Lucien Mazan dit Petit-Breton, l'un des coureurs les plus titrés de l'avant-Première guerre mondiale, légende du cyclisme français et « régional de l'étape ».

Né en 1882 à Plessé, à une cinquantaine de kilomètres de La Baule-Escoublac, il repose aujourd'hui à Pénestin.

Lucien Mazan passe son enfance en Argentine où son père, artisan horloger-bijoutier, s'installe dans les

années 1880 après une défaite électorale... Il y fait ses débuts en compétition mais se fait alors appeler « Petit-Breton » pour cacher à sa famille ses participations aux épreuves cyclistes, une passion que son père désapprouve.

De retour en France, Lucien Petit-Breton obtient très vite des résultats probants et se constitue un palmarès très riche.

Il est ainsi le premier coureur à remporter deux fois le Tour de France, en 1907 et 1908. Il y compte par ailleurs

sept victoires d'étapes. Rouleur d'exception, il gagne le Bol d'Or en 1904, une épreuve sur piste de 24 heures, puis la première édition de Milan-San Remo en 1907 ainsi que des succès sur des classiques prestigieuses, comme Paris-Tours ou Paris-Bruxelles.

Il décède malheureusement sur le front le 20 décembre 1917 à Troyes (Aube), à la suite d'un accident de la circulation. ■



# LA VILLE EN MOUVEMENT

## AFFICHAGE LIBRE

### LA COMMUNE RÉPARE UN OUBLI ANCIEN

**L'article R.581-2 du Code de l'environnement impose aux communes une superficie minimale d'affichage libre, proportionnelle à leur population. Pour La Baule-Escoublac, cette superficie est de 17 m<sup>2</sup>.**

Jusqu'ici, cette obligation n'était pas satisfaite. La municipalité a donc décidé de se mettre en conformité avec la loi, mais également de dépasser cette exigence en installant, dans le courant de l'été, plus de 23 m<sup>2</sup> de panneaux répartis dans la commune.

L'intention première de cette mise en règle avec la loi est de proposer

à chacun un espace d'expression libre, respectueux de l'environnement et conforme au droit. Ce dispositif, ouvert à tous sans distinction, permet à chacun (citoyens, associations, organisateurs d'événements gratuits ou payants) de s'exprimer librement dans l'espace public.

Par ailleurs, ces panneaux visent également à lutter efficacement contre l'affichage sauvage qui dégrade l'environnement urbain, nuit à l'esthétique des quartiers et génère une charge de travail importante pour les agents des services techniques. En réduisant le nombre d'affiches non



autorisées sur les mobiliers urbains ou les murs, ce dispositif permet donc de préserver du temps, des moyens humains et financiers, au bénéfice de tous. Il s'agit donc d'une démarche à la fois civique, environnementale et pragmatique.

L'installation de ces panneaux constitue un réel progrès pour notre démocratie locale. Ils ne sont nullement réservés à une catégorie d'acteurs mais ouverts à tous, y compris aux oppositions. La pluralité des expressions y est non seulement permise, mais encouragée. ■

## NOUVELLES TECHNOLOGIES

### ANTENNES 5G: UN DÉPLOIEMENT ENCADRÉ ET SÉCURISÉ



**La Baule-Escoublac a été la première commune de l'intercommunalité à disposer de la technologie de téléphonie dite « 5G » grâce au déploiement d'antennes-relais réparties en différents endroits de son territoire.**

Mal connue, cette évolution technologique suscite encore parfois des interrogations de la part de riverains, certains allant jusqu'à exprimer des inquiétudes et demander la réalisation d'une étude d'impact sanitaire ainsi qu'une consultation publique.

Pourtant, le déploiement de ces antennes-relais suit une procédure très stricte dans laquelle la commune ne peut pratiquement pas intervenir.

Ainsi, l'installation de ce type d'équipement ne relève pas directement de la compétence de la Ville: elle répond à des obligations techniques fixées par l'État dans le cadre du programme

national d'amélioration de la qualité des services mobiles, de la couverture du territoire et de la résorption des zones blanches. Ce programme est mis en œuvre en partenariat avec les opérateurs et les pouvoirs publics.

Le processus d'implantation d'une antenne relais est de la sorte long et encadré (de 18 à 24 mois). Il comprend:

- ▶ l'identification des besoins en couverture radio sur le territoire;
- ▶ la recherche d'un site adapté selon des critères techniques, architecturaux et paysagers ;
- ▶ des négociations avec les propriétaires privés, dans le respect du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Par ailleurs, avant toute mise en service, l'installation doit obtenir des autorisations administratives délivrées par l'État, qui vérifie notamment la conformité aux réglementations environnementales et aux normes de rayonnement électromagnétique.

Aucune de ces étapes ne relève directement de la compétence de la commune. Il est même important de souligner que récemment la Ville de La Baule-Escoublac avait engagé des recours sur certains projets, notamment avenue Lajarrige pour des raisons

d'urbanisme. Or, dans ce genre, la jurisprudence administrative donne systématiquement raison aux opérateurs dès lors que les normes en vigueur sont respectées.

Mais il convient aussi de relativiser les craintes des riverains: à ce jour, aucun organisme scientifique reconnu n'a établi de lien avéré entre les antennes 5G et des risques pour la santé humaine. Les évaluations menées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants (ICNIRP) concluent que les niveaux d'exposition aux champs électromagnétiques restent sans danger lorsqu'ils respectent les seuils réglementaires. De la même façon, ces antennes-relais, émettrices, ne présentent pas plus de danger qu'un téléphone, récepteur, posé toute la nuit sur sa table de chevet.

Dans tous les cas, la Ville de La Baule-Escoublac reste attentive aux préoccupations de ses habitants et privilégie l'antenne sous forme d'arbre pour préserver l'environnement. Elle rappelle que le déploiement de la 5G s'inscrit dans une démarche de modernisation du territoire, au service de son attractivité, de son dynamisme économique et du confort de vie de ses habitants. ■

## ENTRÉE DE VILLE ET ACTIVITÉ COMMERCIALE

# GUÉRANDE ET LA BAULE-ESCOUBLAC ENGAGENT UNE RÉFLEXION CONJOINTE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE SALINES-BESLON

*L'entrée de ville principale de La Baule-Escoublac se situe au milieu de ce secteur qui accueille zone commerciale, équipements culturels et sportif et habitations. Or, cette zone d'activités a besoin d'une nécessaire évolution urbaine afin de mieux répondre aux évolutions de la Ville et de ses résidents.*

Ce secteur est réparti entre les deux communes de Guérande et de La Baule-Escoublac.

Dans un intérêt commun, les deux villes se sont entendues et ont confié ensemble une étude à l'Agence d'urbanisme de la région nazairienne (ADDRN) pour disposer d'une vision globale et permettre un aménagement cohérent de ce secteur.

Pour La Baule-Escoublac, les enjeux sont particulièrement importants : mobilité, stationnement, accompagnement de la mutation urbaine, requalification d'espaces publics et prise en compte des enjeux hydrauliques et environnementaux. Cet axe de

circulation principal par l'avenue Jean de Neyman menant à la place de la Victoire et à la gare constitue en effet l'entrée de ville privilégiée et bénéficie d'une desserte structurante en transports en commun (gare SNCF, lignes urbaines et interurbaines). Autour s'articulent une zone commerciale rayonnant sur l'ensemble du territoire, un pôle d'équipements culturels et sportifs, des quartiers résidentiels en densification et d'anciens marais salants.

En réalité, l'étude urbaine que mène l'ADDRN porte sur une réflexion concernant toutes les entrées de ville bauloises et sur l'organisation globale des activités entre la Route bleue et les voies ferrées, intégrant notamment la zone d'activités de Beslon, le secteur des Salines et la gare.

L'objectif de cette étude globale est d'accompagner les deux communes soutenues par CAP Atlantique La Baule-Guérande Agglo quant à l'évolution urbaine des secteurs concernés, principalement des Salines et de Beslon, pour apporter à cet axe



cohérence urbaine et qualité d'ambiance.

Pour contribuer à la requalification de cette entrée de ville, une réflexion d'ensemble doit être menée en matière de structuration du développement économique, d'intensification foncière, notamment à vocation d'habitat et d'organisation des mobilités. Sont aussi à prendre en compte les mobilités dans ce secteur clé en lien avec la desserte du territoire, la gestion des flux touristiques et commerciaux, les cheminements et circulations sur le secteur, ainsi que la gestion du stationnement en entrée de ville. ■

## LOCATIONS MEUBLÉES SAISONNIÈRES COURTE DURÉE ATTENTION AU RENOUVELLEMENT DES DEMANDES DE CHANGEMENT D'USAGE

### MOBILITÉS DOUCES

## BIENTÔT UN AXE CYCLABLE DIRECT ENTRE LA BAULE-ESCOUBLAC ET SAINT-NAZAIRE

*En marge de « 2025, Année du vélo » et de la poursuite du déploiement de son plan Vélo communal (cf. p. 11), la Ville s'inscrit également de façon active dans les démarches du développement des infrastructures liées à ce mode de déplacement menées par l'intercommunalité, CAP Atlantique La Baule-Guérande Agglo, mais aussi sa voisine, Saint-Nazaire Agglo.*

En 2020, celle-ci avait prévu, dans le cadre de son PDU (Plan de déplacement urbain), l'aménagement d'un itinéraire structurant vélo en site indépendant le long de la RD 47 (communément appelée « route de l'Immaculée ») permettant de relier Saint-Nazaire à Saint-André-des-Eaux en passant par l'importante zone d'activités de Brais.

Or, ce parcours comprend un tronçon d'environ 1 km à aménager

sur le domaine communal de La Baule-Escoublac.

Le Conseil municipal baulois du 24 octobre dernier a ainsi validé le principe de cet aménagement structurant et a donné aval à Saint-Nazaire Agglo pour conduire ce projet, notamment la procédure de DUP (Déclaration d'utilité publique et d'expropriation) afférente.

Le calendrier visé prévoit l'enquête parcellaire intégrant la mise en compatibilité du périmètre de protection des espaces agricoles et une DUP unique en 2025-2026, puis le lancement des travaux par Saint-Nazaire Agglo à suivre selon le déroulement de la procédure.

Pour La Baule-Escoublac, c'est l'opportunité d'étendre gratuitement son plan Vélo: cet itinéraire permettra en effet de la relier directement en mobilité douce et sécurisée à la ville portuaire en passant par Brais, où travaillent notamment de nombreux Baulois. ■

En 2023, la Ville avait mis en place un certain nombre de mesures visant à réguler le marché des locations meublées saisonnières de courte durée.

Parmi celles-ci figurait l'obligation d'effectuer une demande de changement d'usage de son bien immobilier permettant d'obtenir un numéro d'identification valable trois ans afin de pouvoir l'inscrire en agence ou sur les plateformes de location.

Pour ceux ayant effectué cette démarche dès 2023, il leur est rappelé que la période des trois années est écoulée et qu'ils doivent impérativement renouveler cette demande de changement d'usage qui n'est pas automatique.

Pour des raisons de simplification et de gain de temps, elle peut être fait en ligne via le portail citoyen. ■

[mesdemarches.labuale.fr](http://mesdemarches.labuale.fr)





Illumination de l'Hôtel de Ville en soutien à Octobre rose



Saveurs d'octobre



Distribution de plants d'arbre lors de la « semaine de l'arbre »



Peinture au pochoir lors de la « journée de l'environnement » par les écoles.



Vernissage de l'exposition "L'Art au gré des chapelles"



Hommage aux harkis



Cérémonie commémorative du 11 novembre



Première édition de « Vélo Vintage »



Visite par les élèves baulois des archives municipales dans le cadre des Journées européennes du patrimoine



Cérémonie du 1er novembre au cimetière parc



Course La Baule rose, en soutien à la prévention et au dépistage du cancer du sein



Cérémonie d'ouverture du Festival du film et du documentaire politique



Lancement des illuminations



4<sup>e</sup> édition du Challenge de longe-côte

Jypé-B

Festival Music All Fest aux Floralies



Marathon de côte d'amour



Vernissage de l'expo « Rétro vélos ».



Match de basket Pro Star Le Mans - Limoges



61<sup>e</sup> salon d'automne de la SLAB



Fête de la science à la MJC



Inauguration de la réhabilitation de la place du Moulin au Guézy



Ciné débat « La promesse de l'aîtant »



Présentation par la bibliothèque municipale des ressources adaptées pour les publics en situation de handicap, lors de la « Journée de l'inclusion »



Remise des diplômes de la MISS (Mini international School section)



Soirée des associations bauloises



# AGENDA

AGENDA

## JANVIER

### Noël magique !

« Les animaux s'amusent »

**Jusqu'au 4 janvier**

Village de Noël

Bois des Aulnes

Piste de luge

Place de la Victoire

Exposition Le Journal de Mickey

« À la mer comme à la Une »

Espace culturel chapelle Sainte-Anne

Sainte-Anne

Exposition Benoît Desclos le Peley

« L'art de la peinture inversée »

Musée Boesch

**10 janvier au 29 mars**

Exposition Bernard Boesch et

Daphné Maroger

Musée Boesch

**17**

Cérémonie de la citoyenneté

Hôtel de Ville

**18**

Cérémonie des vœux

Palais des congrès Jacques

Chirac - Atlantia - 11<sup>h</sup>

Inscription : [labaule.fr](http://labaule.fr)

**21 janvier au 29 mars**

Artiste en résidence : Luis

Almeida et Run Jiang

Musée Boesch

**24**

Ma région virtuose

Palais des congrès Atlantia

Jacques Chirac

+ d'infos : [labaule-evenements.fr](http://labaule-evenements.fr)

## FÉVRIER

**7 au 22**

Exposition Lions Club

Espace culturel  
chapelle Sainte-Anne

**13**

Initiation aux gestes qui  
sauvent

Salle des Floralies

**28 février au 23 mars**

Exposition Francia

Espace culturel  
chapelle Sainte-Anne

PERMANENCE MUNICIPALE MOBILE

**LES ÉLUS  
À VOTRE  
ÉCOUTE  
sans rendez-vous**



**Tout au long de l'année**

**Le samedi, 11 h 30 - 12 h 30**

Dates et lieux sur Internet  
et réseaux sociaux

## MARS

**7**

Matinale de l'emploi

Floralies

**15 et 22**

Élections municipales

**19**

Journée nationale du souvenir  
et de recueillement  
à la mémoire des victimes  
civiles et militaires de la guerre  
d'Algérie et des combats en  
Tunisie et au Maroc

**28 mars au 3 mai**

Exposition Antoine QUINQUIS :  
**Vagues à l'âme**

Espace culturel  
chapelle Sainte-Anne

## PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

23 jan. - 13 fév.



En direct et en replay sur la page  
Facebook de La Baule-Escoublac.  
[@VilleLaBaule](http://@VilleLaBaule)

Palais des congrès et des festivals  
**JACQUES CHIRAC - ATLANTIA**

Suivez la programmation au jour le  
jour sur [atlantia-labaule.com](http://atlantia-labaule.com)

Informations et réservations :

**02 40 11 51 51**

## CÉRÉMONIE DES VŒUX 2026 | DIMANCHE 18 JANVIER À 11<sup>h</sup>

On se retrouve pour notre cérémonie des voeux  
le dimanche 18 janvier prochain  
au palais des congrès Jacques Chirac - Atlantia.  
Franck Louvrier

Inscriptions: [labaule.fr](http://labaule.fr)

Palais des congrès Jacques Chirac - Atlantia

VILLE DE  
**La Baule**  
ESCOUBLAC

Programme complet et détaillé sur Internet et les réseaux sociaux

[f](https://www.facebook.com/VilleLaBaule) [i](https://www.instagram.com/VilleLaBaule/) [x](https://www.twitter.com/VilleLaBaule/) [@VilleLaBaule](https://www.labaule.fr)

**labaule.fr**